

## Rapport annuel 2016 de la Banque centrale européenne

Le Parlement européen examinera le rapport annuel 2016 de la Banque centrale européenne (BCE) au cours de la première période de session de février et doit débattre d'un rapport d'initiative sur les politiques de la BCE. En sus d'apporter des informations sur l'économie de la zone euro et sur les politiques de la BCE, dans ce rapport, la BCE formule également des observations sur la résolution du Parlement européen de 2016 sur le rapport annuel 2015 de la BCE.

### Contexte: économie de la zone euro, politique monétaire et surveillance financière

Au début de l'année 2016, les conditions économiques et financières étaient empreintes d'incertitude, avec de fortes pressions déflationnistes. L'inflation annuelle était de 0,2 % en moyenne en 2016 (inflation de base: 0,8 %), bien en dessous de la définition de la stabilité des prix de la BCE, qui est un taux annuel d'inflation inférieur à, mais proche de 2 % à moyen terme. La croissance économique était de 1,8 % en 2016, contre 2,1 % en 2015, mais elle s'est accélérée au dernier trimestre.

L'objectif principal de la BCE est de maintenir la stabilité des prix; c'est pourquoi le risque de déflation exigeait une **politique monétaire expansionniste**. En mars 2016, la BCE a diminué [ses taux directeurs](#) et augmenté ses achats mensuels au titre du [programme d'achats d'actifs](#), les faisant passer de 60 à 80 milliards d'euros. Parallèlement, elle a inclus les obligations d'entreprises dans le programme d'achats d'actifs et mis en place une seconde série d'[opérations de refinancement à plus long terme ciblées \(TLTRO II\)](#). En décembre 2016, la BCE a prolongé le programme d'achats d'actifs jusqu'en décembre 2017 mais, comme l'économie s'améliorait, elle a décidé de faire passer les achats mensuels au niveau antérieur de 60 milliards à compter d'avril 2017. En octobre 2017, le programme a été prolongé jusqu'en septembre 2018 et les achats mensuels ont été rabaissés à 30 milliards à compter de janvier 2018. En dépit des efforts de la BCE, [l'indice des prix à la consommation harmonisé \(IPCH\)](#) montre que l'inflation continue d'être faible dans la zone euro. Les dernières projections de la BCE (décembre 2017) prévoient 1,4 % pour 2018, 1,5 % pour 2019 et 1,7 % pour 2020, la raison invoquée étant une faible dynamique des salaires. Par ailleurs, si l'augmentation des salaires prévue dans les projections (2,4 %) ne se concrétise pas, l'inflation pourrait être encore plus basse. Par conséquent, la BCE a l'intention de maintenir sa politique monétaire accommodante à moyen terme.

Le [rapport](#) de la BCE identifie quatre risques clés pour la **stabilité financière** de la zone euro. Les risques sont modérés et proviennent d'une augmentation des primes de risque mondiales en raison de l'incertitude politique, d'une faible rentabilité des banques dans un contexte de faible croissance, de la viabilité de la dette souveraine et de la dette des entreprises et des risques de liquidité dans le secteur des fonds d'investissement.

### Position du Parlement européen

Le 21 novembre 2017, la commission des affaires économiques et monétaires (ECON) du Parlement européen a adopté son [rapport](#) d'initiative sur le rapport annuel 2016 de la BCE. Elle souligne que l'indépendance de la BCE en tant qu'autorité monétaire de l'Union doit être reflétée par une plus grande transparence vis-à-vis du public et par une obligation renforcée de rendre des comptes au Parlement. Dans le cadre du dialogue entre les deux institutions, elle se félicite du retour d'information de la BCE sur la résolution précédente du Parlement européen et suggère des manières d'améliorer le dialogue monétaire. Elle apprécie la contribution de la BCE à la reprise économique par l'intermédiaire de la baisse des taux d'intérêt et de l'achat d'actifs. Le rapport fait état de préoccupations concernant l'effet des mesures non conventionnelles de politique monétaire sur l'épargne privée, les fonds de pension et les régimes d'assurance et met en garde contre des



effets redistributifs en faveur des acteurs économiques les plus forts, tels que les grands groupes ou les actionnaires des banques. Il regrette que l'inflation soit bien en dessous de l'objectif fixé et qu'elle ne devrait pas l'atteindre à moyen terme et que les taux de croissance économique et de chômage restent très disparates au sein de la zone euro. Le Parlement européen demande à la BCE d'inclure dans ses prochains rapports des recherches sur les effets redistributifs de la politique monétaire ainsi qu'une analyse des modifications de son cadre théorique dans le sillage de la crise. Enfin, il demande l'achèvement complet de l'union des marchés des capitaux et le renforcement de l'union bancaire. Le rapport doit être mis aux voix au cours de la première période de session de février.

Rapport d'initiative: [2017/2124\(INI\)](#); commission compétente au fond: ECON; rapporteur: Jonás Fernández (S&D, Espagne).